

## **FOYER ETUDIANT NOTRE-DAME DE BELLECOMBE**

A la rentrée de septembre 2014, un nouveau foyer s'ouvre sur la paroisse Notre-Dame de Bellecombe. Il a pour but d'approfondir leur foi chrétienne tout en poursuivant leurs études universitaires. Il doit permettre aux étudiants de trouver un climat propice au travail et au repos. Le fait de vivre dans la maison paroissiale leur permet de s'intégrer naturellement dans la paroisse.

Le foyer peut permettre une croissance vers une foi adulte et peut être l'occasion d'un discernement pour une vocation sacerdotale ou religieuse.

La communauté se forme pour une année scolaire (de septembre à fin août). Toutefois un jeune peut rester dans le foyer s'il désire continuer vivre le même projet.

Le foyer est encadré par le curé comme prêtre accompagnateur et par le gérant.

La participation à la vie paroissiale est libre et sera discutée et organisée avec le prêtre accompagnateur. Dans la mesure du possible l'étudiant, selon ses capacités et temps disponible participera à la vie paroissiale de manière ponctuelle dans l'année.

### **Les critères d'accueil sont les suivants :**

- être célibataire.
- âgé d'au moins 18 ans.
- étudiant et, dans certains cas, jeune professionnel.
- vivant sa foi chrétienne.
- acceptant la charte de vie du foyer et le règlement intérieur propre au foyer.
- éventuellement désirant discerner une vocation.
- une lettre de motivation.
- un entretien avec Jean-Jacques Silvestre (gérant) et le Père Guillaume Wehrlé (curé)

### **Le cadre**

Le foyer Notre-Dame permet de partager une année de vie fraternelle dans un cadre paisible et propice à l'étude. Le foyer est situé en centre-ville à proximité de la gare de la Part Dieu au 59 rue d'Inkermann 69006 Lyon.

### **Description du foyer :**

Il est composé de trois studios meublés (de 21 m<sup>2</sup>) équipés d'une salle d'eau et WC, espace cuisine, machine à laver, fer à repasser. Boîte aux lettres.

Il est possible de recevoir les APL.

### **Trois objectifs pour un projet de vie au sein du foyer étudiant :**

- 1°) Poursuivre ses études.
- 2°) Approfondissement de la vie spirituelle et vie de prière.
- 3°) Vivre une vie fraternelle.
- 4°) S'engager à respecter le règlement intérieur (cf. ci-joint)